

<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maternelle74/spip.php?article49>

Les IEN chargés de mission pré-élémentaire

- LE POLE MATERNELLE 74 -



Date de mise en ligne : vendredi 9 septembre 2011

Copyright © GDEM74 - Tous droits réservés

LES POSTES IEN « Pré-élémentaire »

Intervention de Philippe CLAUSSE

Congrès AGEEM Hyères

3 juin 2009

L'esprit et le contenu du poste

Ces postes ont été mis en place dans la première année (2009/2010) de la réforme de l'école primaire dans laquelle l'école maternelle a toute sa place et toute sa place spécifique. L'accompagnement de la réforme est donc un champ d'action important.

Le contenu du poste est à construire, la forme est à conforter. C'est une mission à créer localement c'est pourquoi il n'y a pas de lettre de mission nationale.

Il ne s'agit en aucun cas de réinventer l'Inspection « maternelle ». Il n'y a aucune substitution des IEN en circonscriptions.

La mission principale est une mission d'expertise auprès des Inspecteurs d'Académie et des collègues IEN du département.

Axes de travail

- Mutualiser des ressources au service des collègues
- Former les enseignants de l'école maternelle sur les évolutions liées à la réforme en cours
- Définir la place de la maternelle dans la prise en charge de la Petite Enfance
- Créer ou développer des liens avec structures locales et collectivités
- Conseiller au niveau de la formation initiale des maîtres

Travail sur le référentiel du Professeur des écoles enseignant en maternelle.

- Inspecter et évaluer

Aide aux inspections individuelles et aux inspections d'école

- Développer les premiers éléments du livret scolaire et aider à la mise en place des évaluations GS